

VILLE DE VALENTON (Département du Val-de-Marne)
 PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Document graphique de la zone UZ

JUIN 2004 - Echelle 1/2500ème - Planche 1bis

Légende

- Périètre de la zone UZ
- Limite de secteur et de sous-secteur
- Voie existante conservée
- Voiries et espaces publics liés à créer
- Voiries et espaces publics liés à créer, tracé indicatif
- Carrefour à créer, tracé indicatif
- Coulée Verte de l'interconnexion des TGV, emprise indicative
- TCSP Pompadour / Sucy-Bonneuil, emprise indicative
- ◐◐◐ Passerelle de la Coulée Verte, tracé indicatif
- Bâtiments existants
- Zone non oedificandi
- ▲ Point de piquage des voies de desserte internes aux secteurs, positionnement et nombre indicatifs

NB1 : Les emprises des emplacements réservés sont figurées sur la planche 1

NB2 : A l'exception des voies nouvelles, aucune autre voie ne sera admise en traversée de la Coulée Verte.

